

Château-Salins N°82



Petite Ville de demain

Mai à Août 2024 - Bulletin municipal

www.chateau-salins.fr



SOMMAIRE

PERMANENCES EN MAIRIE

La CARSAT n'assure plus aucune permanence en Mairie.

Vous pouvez toujours les contacter au 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle)

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

PERMANENCES À LA MAISON DE L'ÉTAT

Des professionnels du droit ainsi que des associations sont à votre écoute. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, comprenant les avocats, le conciliateur de justice, le délégué du procureur, le service de probation et d'insertion, le service d'éducation en milieu ouvert, le Centre Départemental d'Information de la Femme et de la Famille, la Consommation, Logement et Cadre de Vie, l'Association Marelle (information sur la médiation familiale) et l'Union Départementale des Associations Familiales.

Pour connaître le planning des permanences des différents intervenants et pour plus de renseignements :

www.chateau-salins.fr ou par téléphone au 03 87 05 10 22

Bulletin édité par la Mairie de Château-Salins :

Rue de Nancy
57170 Château-Salins
Tél. : 03 87 05 10 52
mairie@chateau-salins.fr

Directeur de publication :

Gaëtan BENIMEDDOURENE,
Maire de Château-Salins

Crédit photos :

Républicain Lorrain - Mairie de Château-Salins

Ligne Graphique - conception - impression :

PRIM Service - 57070 Metz - Tél. : 03 87 65 04 40
Imprimé à 1 250 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

► Mot du maire	3
► Fonctionnement de la commune	4-5
Qu'est-ce que l'Urbanisme au sein d'une commune ?	
► Travaux réalisés et projets communaux	6-7
Site des Salines	
Château-Salins se végétalise	
Fleurissement sur les J.O.	
► Dossier budget	8-9
2024 budget	
► Actualités	10-11
Inauguration Arbres des naissances	
14 Juillet	
Inauguration Site des Salines	
Le festival Rando Ripaille	
Les jeunes élus en séminaire	
► Vie pratique	12
Entreprises locales	
► Associations	13
Association des Amis de l'orgue de Château-Salins	
► Jeunesse	14
Atelier "Choisis ton menu" à la cantine !	
Centre jeunesse	
Ça joue au centre aéré Toy Story !	
► Social	15
Aidants Connect	
Plan canicule	
Relais Amical Moselle et Rhin	
Étiquettes de boîte aux lettres	



MOT DU MAIRE



Chères Castelsalinoises, chers Castelsalinois,

Comme vous avez pu le constater depuis quelques mois, nous avons sécurisé le périmètre ceinturant les trois immeubles que nous avons acquis l'année dernière dans la perspective d'une démolition. Une démolition qui devrait rapidement intervenir car l'un des trois bâtiments s'est fragilisé dans ses structures, nécessitant des mesures de sauvegarde et de consolidation qui permettent d'éviter un effondrement.

En effet, la déconstruction de ces trois immeubles, situés au croisement de la rue de la Verrerie et de la rue Dufays, devrait intervenir courant juillet. Cette opération sera réalisée par une entreprise spécialisée qui prendra toutes les mesures nécessaires pour cette intervention délicate. De manière générale, la sécurité sera garantie par la fermeture probable des voies de circulation à proximité ainsi que celle des trottoirs sur un large périmètre.

De toute évidence, il était nécessaire que la Ville de Château-Salins s'engage dans cette perspective "d'acquisition-démolition". D'une part, le temps aurait eu raison de la vétusté et de la dégradation naturelle de deux des trois immeubles présentant déjà un caractère de dangerosité. Et d'autre part, l'effacement des trois maisons permettra une nouvelle configuration du Centre-Ville. Le projet d'aménagement de ce site consiste en un élargissement du carrefour et la création d'une rue piétonnière paysagère que vous pouvez voir sur le support accroché sur les barrières de sécurité. C'est l'un des projets phares de notre commune, qui démontre encore une fois notre engagement dans une démarche écologique et environnementale.

Sans transition, je voudrais vous faire part du programme élaboré par les services municipaux à destination de notre jeunesse pendant la période estivale. Un programme riche en événements avec des activités sportives et ludiques qui seront proposées du premier jour des vacances au dernier jour dès lors que les cartables seront rangés. C'est pourquoi, nous avons réalisé un document intitulé "**L'Été des Jeunes 2024**" qui a déjà été distribué dernièrement

dans vos boîtes aux lettres et qui vous permettra de choisir l'activité la plus adaptée à votre enfant. Ainsi, nous avons choisi de reconduire le **dispositif "Moselle Jeunesse"** en collaboration avec le Département de la Moselle et les associations locales sur les thèmes des "**Jeux Olympiques et Paralympiques**". Pour les plus petits, la Ville de Château-Salins organisera un accueil au **Centre de Loisirs** pour trois semaines de détente et de découverte ainsi qu'un **Centre Jeunes** pour nos adolescents. C'est aussi le retour du "**Royaume Engonflé**", parc de structures gonflables qui s'installera cette année au **gîte des Salines** du 27 juillet au 11 août de 10H à 20H avec la possibilité d'une restauration sur place.

Pour ce qui concerne **les deux stages multi activités** qui ont connu un véritable succès ces deux dernières années, nous avons décidé de porter le nombre d'inscriptions à 80 enfants, qui seront répartis sur les deux semaines prévues avec, pour chacune d'entre elles, un programme identique. **Les inscriptions auront lieu au périscolaire le samedi 22 juin de 9h à 12 h.**

Pour terminer ce "Mot du Maire", je souhaiterai remercier l'ensemble des services municipaux qui ont toujours ce même sens du service public et qui participent activement à l'aménagement de notre commune ainsi que la mise en place des différentes activités et manifestations qui font de la Ville de Château-Salins, **une ville attractive et ambitieuse.**

Je vous souhaite un très bel Été à toutes et à tous.



Gaëtan BENIMEDDOURENE

Maire de Château-Salins
Conseiller Départemental de la Moselle



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Qu'est-ce que l'Urbanisme au sein d'une commune ?

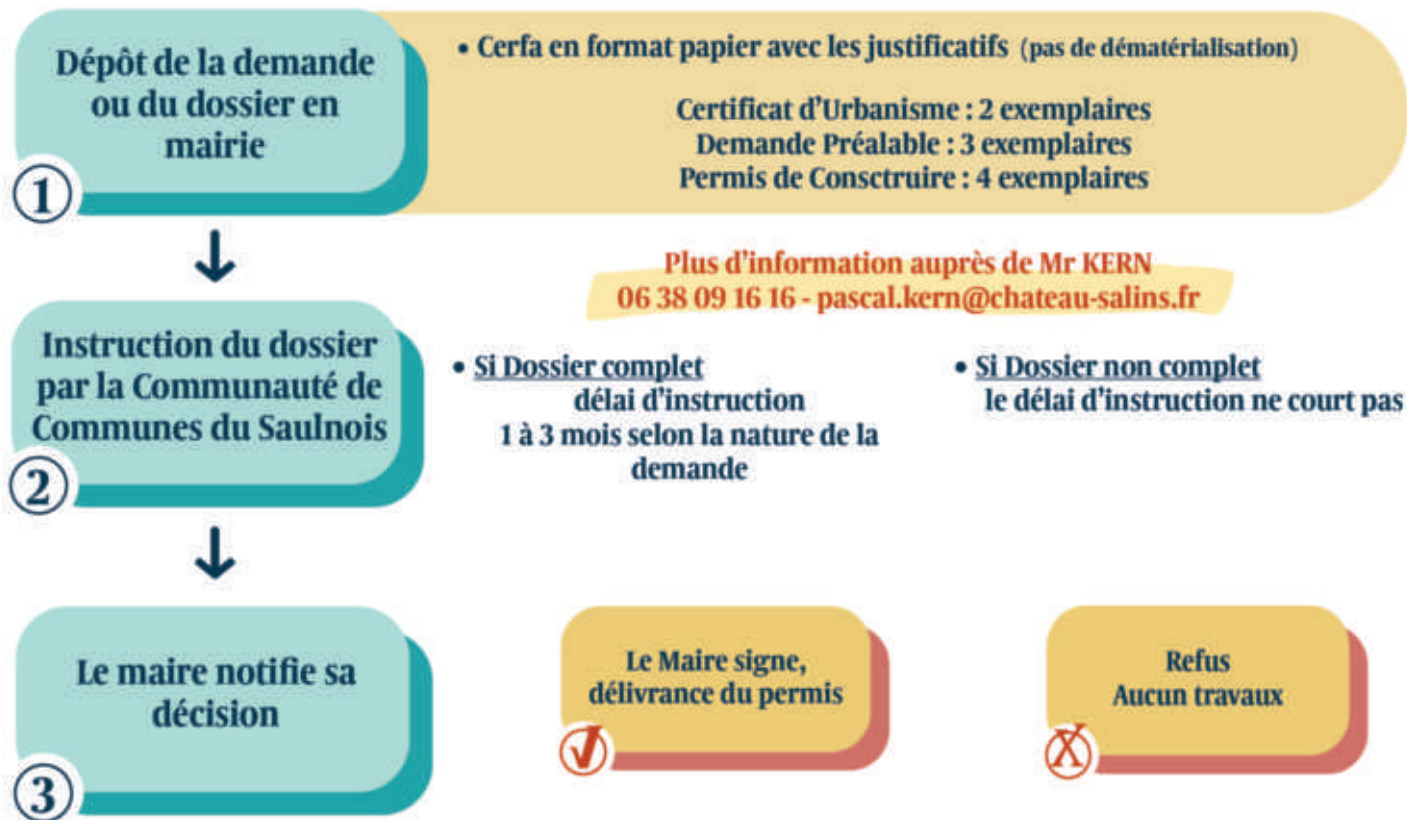
Le service d'urbanisme, disponible tous les jours en Mairie, a pour mission d'informer et d'orienter les particuliers et les professionnels sur les dossiers concernant les droits du sol. Pour construire, démolir, agrandir ou transformer votre propriété, il est nécessaire de consulter ce service. L'agent en charge de l'Urbanisme est **Pascal KERN** que vous pouvez joindre au : **06 38 09 16 16** ou à l'adresse : **pascal.kern@chateau-salins.fr**.

Vous devez déposer vos dossiers au service Urbanisme qui vous aidera dans votre démarche et qui transmettra votre dossier, une fois complété, au service instructeur : L'ADS (Autorisation du Droit des Sols) qui se trouve à la Communauté de Communes.

Après étude de votre projet, par le service ADS, le Maire qui reste décisionnaire et signataire, vous fera délivrer **une autorisation d'urbanisme**, par les services de la commune.

Le schéma suivant vous permettra de mieux comprendre la procédure :

Les formulaires sont disponibles sur le site internet de la Mairie ou directement sur le site internet du service public.



FORMALITÉS D'URBANISME - ZONE U D'UN PLU

Réaliser des travaux à son domicile nécessite des autorisations. ⚠️ RENSEIGNEZ VOUS * avant de démarrer vos travaux

CLÔTURE
DP si cette opération est formalisée par une délibération du Conseil Municipal sinon aucune démarche

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURE
DP obligatoire

ARRÊT DE JARDIN
DP pour une surface de 5 à 20 m²
PC pour une surface au-delà de 20 m²

VERANDA
DP pour une surface inférieure à 20 m²
DP pour une surface de 20 à 40 m² si ne porte pas la surface de plancher totale à plus de 150 m² sinon PC
PC pour une surface au-delà de 40 m²

CRÉATION DE FENÊTRE DE TOIT
DP obligatoire

REMPACEMENT MENUISERIES EXTÉRIEURES
DP obligatoire

ISOLATION EXTÉRIEURE
DP obligatoire

RAVALEMENT DE FAÇADE
DP si cette opération est formalisée par une délibération du Conseil Municipal sinon aucune démarche

PISCINE
DP pour une surface de 10 à 100 m² et non couverte ou avec une couverture ne dépassant pas 1,80 m par rapport au sol
PC pour une piscine dont la couverture dépasse 1,80 m de haut par rapport au sol, quelque soit la superficie

AMÉNAGEMENT DES COMBLES
Aucune démarche si l'opération ne modifie pas l'extérieur de la toiture

RÉFECTION DE LA TOITURE
DP obligatoire

BARBECUE EN OSIR
Aucune démarche si l'habilleur est inférieur à 5 m² d'emprise au sol et inférieur à 1,80 m de hauteur

MUR
DP obligatoire pour une hauteur supérieure à 2 m

CRÉATION D'OUVERTURE DANS LA FAÇADE
DP obligatoire

EXTENSION DE LA MAISON
DP obligatoire pour une superficie inférieure à 20 m²
DP pour une surface de 20 à 40 m² si ne porte pas la surface totale à plus de 150 m² sinon PC
PC pour une surface de plus de 40 m²

CARPORT
DP obligatoire pour une superficie inférieure à 20 m²
PC obligatoire pour une superficie de plus de 20 m²

TERRASSE
Aucune démarche pour une terrasse de plain-pied (inférieure à 40 cm de haut)
DP obligatoire pour une terrasse s'élevant à plus de 40 cm du sol et inférieure à 20 m²
PC obligatoire pour une terrasse s'élevant à plus de 40 cm du sol et supérieure à 20 m²

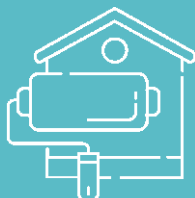
DÉFINITIONS
DP : déclaration préalable de travaux. C'est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire.
PC : permis de construire. C'est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante.
Tous travaux réalisés sans l'obtention d'une autorisation d'urbanisme constitue une infraction au Code de l'Urbanisme. Il est nécessaire d'obtenir, ces autorisations, en Mairie, avant d'entreprendre les travaux.

*Le service ADS « Automatisation du Droit des Soins » de la Communauté de Communes du Saulnois renseigne le public (par téléphone ou sur rendez-vous) quant aux démarches à effectuer lors de projets de constructions, modifications ou d'aménagement.
Tél : 03 87 05 11 11

RÉNOVATION DE FAÇADES

La commune a mis en place sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2021 une campagne de "Rénovation de façades" qui permet aux habitants de Château-Salins et Coutures, qui font des travaux de ravalement, de se voir attribuer une subvention allant de 1000 à 2000 euros selon la nature des travaux (simple peinture ou isolation associée).

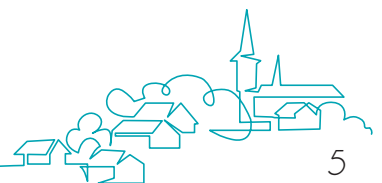
Le dossier de subvention est disponible en Mairie où l'on vous assistera pour son élaboration. Chaque année 6 dossiers sont retenus par la commission qui se réunit en début d'année (dépôt des dossiers avant le 31 décembre 2024 pour une décision début 2025).



PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Une révision du PLU est en cours sur la Commune de Château-Salins et Coutures. Pour plus d'information ou de renseignement, vous pouvez vous adresser directement en mairie.

Mairie : 03 87 05 10 52
mairie@chateau-salins.fr



Site des Salines

Le site des Salines est une ancienne friche industrielle dont le dernier propriétaire était le groupe Solvay. Aujourd'hui quelques infrastructures sont encore présentes ainsi que les vestiges d'anciens bassins de décantation dans la forêt.

Le site est devenu communal dans les années 1960 et a été aménagé principalement en zone de loisirs. L'étang Bagard appartient désormais à l'AAPPMA des deux Seilles (Association de pêcheurs).

Ce site présente un intérêt écologique par sa grande diversité, par la juxtaposition de milieux semi-tourbeux, de pelouses sèches, de marais, mares et étangs ainsi que d'une forêt de résineux liée à son origine industrielle. Ceci a conduit à la réalisation de divers inventaires environnementaux, d'études et d'un plan de gestion.

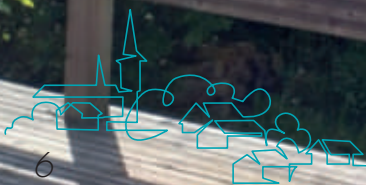
Le site est inscrit comme Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique et intégré dans les Espaces Naturels Sensibles.

En 2020, accompagnée par le Parc Naturel Régional de Lorraine et l'association les Amis du Saulnois et de son Patrimoine, la Commune a répondu à un appel à projet initié par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, en faveur de la préservation et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité. Dans le même temps, l'opération a été subventionnée par la Région Grand Est dans le cadre d'un projet de traitement et de requalification des friches publiques.

Le chantier de la **"Trame verte et bleue"** a donc démarré en janvier 2022. La société Bertrand de Solgne a été retenue pour assurer les travaux d'aménagement pédagogique et de sécurisation des sentiers. Cette démarche vise à maintenir et constituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales puissent, malgré la présence humaine, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer et tout comme les espèces végétales assurer ainsi leur cycle de vie.

Les travaux réalisés :

- Roselière et mares : étrépage, nettoyage, travail sur des berges en pentes douces, creusement de fonds de profondeurs variables en limitant l'extension des roseaux, retrait végétation morte en surface, traitement de la végétation arbustive sur berge, creusement d'une mare supplémentaire
- Aménagements divers : points de vue, deux pontons, un platelage bois, des bancs et des panneaux pédagogiques et ludiques sur la biodiversité présente et l'Histoire du site
- Elagage/abattage d'arbres pour sécuriser les sentiers
- Elargissement des sentiers, pose de trappe et de marches à certains endroits en petites pentes glissantes





Au-delà de la préservation de la biodiversité, ce projet a permis de faire de nouveaux aménagements pour augmenter l'attractivité du site et améliorer le cadre de vie des Castelsalinois.

Le plan de gestion permettra d'entretenir le site et d'adapter les interventions humaines. En 2024 la Commune souhaite amplifier la mise en valeur de l'intérêt écologique du site des Salines.

Château-Salins se végétalise



Dans sa démarche Commune Nature, la municipalité a décidé de végétaliser certains espaces urbains. En apportant de l'ombre et en favorisant l'évapotranspiration, ces arbres et arbustes permettront de diminuer de façon sensible les températures pendant la saison chaude, en particulier lors des pics de chaleur. Savez-vous que les arbres urbains (quand ils sont grands...) ont un effet refroidissant, pouvant atteindre 10°C !

Les bacs en béton et les jardinières très gourmands en eau ont été supprimés et des massifs ont été créés ou agrandis. Pour être en cohérence avec notre nouveau label "commune Nature", les agents techniques des espaces verts ont choisi des plantes locales comme les sorbiers, les troènes, le houx ou le lierre

Le lierre, couvre-sol naturel, permettra de remplacer progressivement le paillage des massifs et de garder l'humidité de la terre.

De même, les bateaux créés permettent l'infiltration directe des eaux pluviales au niveau de ces espaces verts.

Les travaux s'achèvent, admirez les fleurs des sorbiers, des viornes, du millepertuis, des deutzias ou des rosiers... Par la suite de jolis fruits (non comestibles) apparaîtront, utiles aux oiseaux ou aux insectes. Certaines plantes perdureront en hiver.

Esthétiques, certes, mais également utiles, les plantes choisies permettront d'améliorer notre cadre de vie, beau et agréable !

Fleurissement sur les J.O

Comme chaque année, la commune choisit un thème pour son fleurissement estival. Cette année naturellement, le choix s'est orienté autour des "JEUX OLYMPIQUES".

Vous retrouverez les couleurs des anneaux olympiques dans les différents massifs où de petites "Tours Eiffel" symboliseront Paris, la capitale des Jeux 2024.

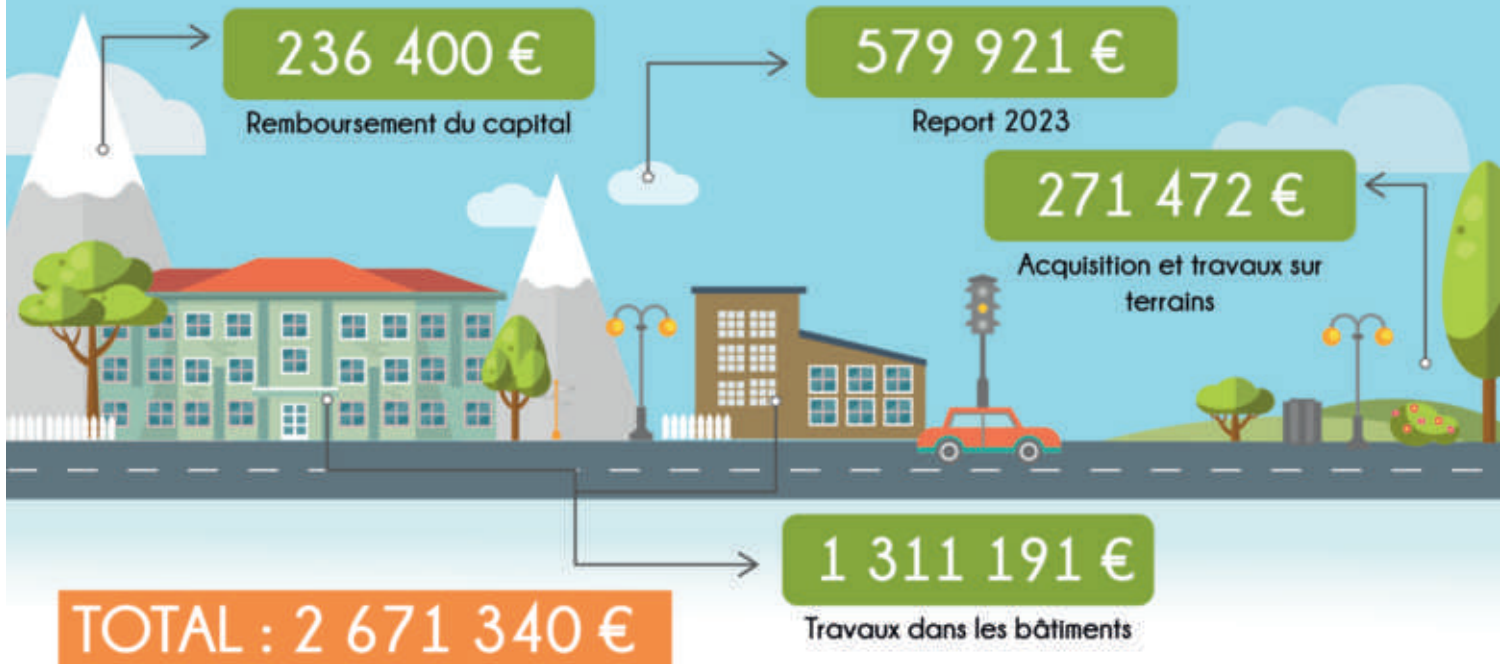


LE BUDGET 2024

INVESTISSEMENT

Investissement

DÉPENSES



RECETTES

359 531 €

Autofinancement

939 368 €

Emprunt

280 339 €

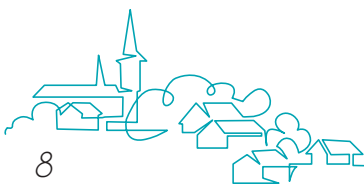
Affectation du résultat

TOTAL : 2 671 340 €

Fonctionnement

RECETTES

TOTAL : 3 462 167,52 €

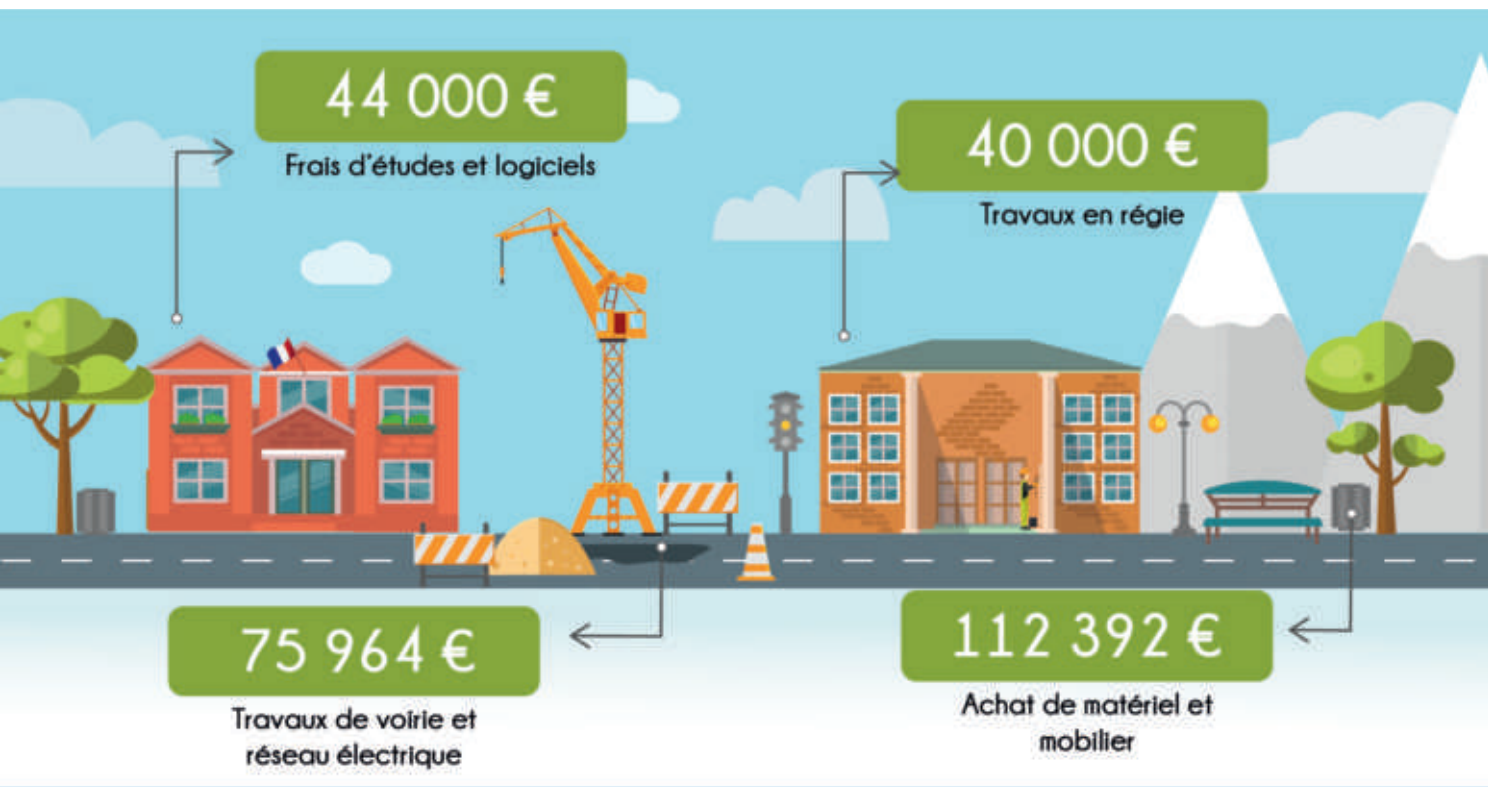


Le budget primitif 2024, voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 12 avril dernier, met en lumière la poursuite d'une gestion rigoureuse menée depuis 15 ans. Il traduit aussi la volonté de conduire une politique au plus proche des administrés.

Le budget primitif 2024 s'élève à **6 136 009,40** d'euros, **3 462 16 7,52** d'euros pour la section de fonctionnement, **2 673 841,88** d'euros pour la section d'investissement.

Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques (flambée du prix de l'électricité ou des matières premières), le budget a été élaboré dans l'objectif de préserver les équilibres financiers.

Ce budget, à la fois réaliste et ambitieux, traduit la détermination de l'équipe municipale de tenir ses engagements à savoir ne pas augmenter les taux locaux d'imposition, de maîtriser la dette tout en poursuivant un programme d'investissement ambitieux.



829 102 €
Subventions
(Département, Région, Etat,
autres)

150 000 €
Récupération TVA
F.C.T.V.A

13 300 €
Taxe d'aménagement



DÉPENSES

TOTAL : 3 462 167,52 €



Inauguration Arbres des naissances



C'est le Samedi 23 mars qu'a été organisée la première cérémonie "Une naissance, un arbre" initiés par la Municipalité. Chaque année, nous planterons autant d'arbres qu'il y aura de nouveau-nés à Château-Salins. En 2023, 12 naissances ont été célébrées. Chaque arbre est dédié à un enfant et une plaque portant son prénom, sa date de naissance ainsi que l'essence de l'arbre y est apposée.



Inauguration Site des Salines



Dominique Klein membre de l'association "Histoire et Patrimoine du Saulnois" a ouvert pour l'occasion l'ancienne forge, dernier vestige des anciennes Salines et a donné quelques éléments sur le rôle de ce local et sa sauvegarde.

Un spectacle, "les aventures du petit Gorge" a égayé petits et grands en fin de matinée. Deux balades sur le site ont également été proposées dans l'après-midi (une balade scénarisée par Edgar et Cie et une balade plus instructive et historique proposée par Roger Richard).



Le site des Salines classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêts écologique, faunistique et floristique) a été inauguré le dimanche 21 avril. Roger RICHARD, Président des "Amis du Saulnois" a permis aux personnes présentes de découvrir le site, son histoire, les différentes mares et zones humides présentes, leurs fonctions, la faune et la flore et les travaux réalisés.

Le festival Rando Ripaille



Le festival, organisé par "l'Amicale Sports et Loisirs Castelsalinois" et "Les Jeunes Agriculteurs du canton de Château-Salins - Delme", se tiendra le 18 août prochain, place de la Saline, à partir de 7h.

Cette ambitieuse manifestation, véritable vitrine du Saulnois, propose sur plusieurs sites des animations très diverses. Des randonnées pédestres et cyclistes seront

balisées sur plusieurs kilomètres. Des producteurs locaux et des artisans de toute la Moselle Sud, seront présents, Place de la Saline à Château-Salins. Des navettes vous conduiront sur les différents sites de la manifestation (Côte de Delme, Marsal, Vic sur Seille...).

A l'heure de midi, les bénévoles vous proposeront un menu "dégustation" sur la place (sur réservation).

De nombreux spectacles seront également prévus, pour les familles à la salle polyvalente.

Sur la place de la Saline, l'association "Multifonctions" organisera des animations et des concerts toute la journée. Un véritable festival avec les groupes The Surfin'Coconuts, Funky Twister et Tribute Deep Purple. Enfin, le grand Show "La Féerie de Flammes" par Light of Fire, clôturera cette belle journée.

Toutes les activités (en dehors du repas) sont gratuites !!

Les jeunes élus en séminaire

Le Samedi 17 février, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes de Château-Salins (CMJ), les jeunes élus des CMJ de plusieurs communes du Saulnois se sont réunis dans notre Ville pour une journée de séminaire.

Durant la matinée, chacun a présenté ses réalisations passées et à venir, puis afin de faire mieux connaissance, ils ont participé à des groupes de discussions autour de leur pratique de jeunes élus et de leurs projets.

Projet de Pumptrack, nettoyage de leur ville, animations pour les jeunes, action pour soutenir les malades du cancer... Leurs projets sont ambitieux et portés par des valeurs déjà bien affirmées !

Dans le même temps, les élus adultes qui les accompagnent au quotidien se sont également

concertés pour échanger sur leur rôle d'accompagnateur et l'opportunité d'envisager des projets communs.

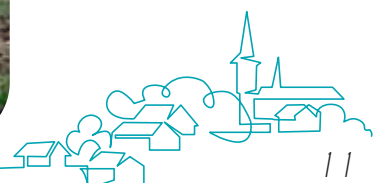
L'après-midi, au cours d'une visite de la Ville commentée par Monique Martin, adjointe à l'enfance et à la jeunesse. Les jeunes ont pu découvrir le Centre-Ville, ainsi que les services et les administrations présentes dans la commune. Les ateliers ont repris ensuite avec pour thèmes :

- Un aperçu des outils pour animer un débat
- Des jeux pour stimuler la confiance en soi
- La découverte des Juniors Associations et autres dispositifs favorisant l'engagement des jeunes

Et enfin, ils ont pu confronter leurs connaissances au cours d'un quizz sur les institutions et les valeurs de la République.



C'est autour d'un goûter que les membres des CMJ ont clôturé cette journée, avec la promesse de se retrouver bientôt, peut-être à l'occasion d'une action à l'échelle de tout le Saulnois.



Entreprises locales



Après les artisans de Château-Salins intervenant dans la construction, l'aménagement, les travaux d'amélioration ou de réparation de nos logements, et que nous avons passés en revue en septembre dernier, nous poursuivons notre recensement des entreprises locales car il est important de les connaître et de leur faire appel dans la mesure du possible. Ils comptent sur nous et sont aussi une richesse pour notre ville.

Nous rappelons aujourd'hui les professionnels intervenant plutôt dans les services aux particuliers, à la personne ou aux entreprises

FLEURISTE

Jardin d'Eden 12 rue Maréchal Joffre
03 87 05 29 94

BOUGIES -SAVONS PARFUMES

Scent Sky 35 rue de Nancy
06 50 29 18 03

ANIMALERIE

Pet's Life 37 rue de Metz
06 02 50 43 88

TOILETTAGE ANIMAUX

La maison du Toutou et du Minou 17 rue Solvay
03 87 05 23 90

VETERINAIRE

Clinique le Léopard bleu 1 rue Poincaré
03 87 01 03 32

COIFFEUR

Cap Coiffure 34 bis rue Martin l'Huillier
03 87 01 87 90

SC Coiffure 4 rue Dufays
09 50 07 45 25

Les yeux papillons 5 rue de la verrerie
06 71 48 50 62

ESTHETICIENNES

Les folies de Julie 5 rue Dufays
06 50 40 27 09

Extra Ongulaire 19 rue de Strasbourg
06 10 24 46 54

Beauty'Lau 21 rue Dufays
06 09 38 39 57

Zebra Nails 2 rue Blahay
06 65 70 94 36

TATOUAGE

Pef Tattoo 15 rue Dufays
03 55 14 00 44 / 06 83 86 48 05

COUTURIERE

Mme PETIG 17 rue de Château-Salins
07 83 90 18 32

ARTISTE PEINTRE

Isabelle Henry 98 rue de Gremecey
06 99 29 55 37

PHOTOGRAPHE

Greg Photographie 35 rue de Nancy
06 43 70 53 31

AUDIO PROTHESISTE

Audika 28 rue Maréchal Joffre
03 88 83 99 41

Entendre et comprendre 9 rue du Général Bernard
03 87 05 35 24

OPTICIENS

Les grands opticiens 4 rue Dufays
03 87 01 99 80

FORMATION

Pennequin conseil 9 rue de Strasbourg
06 12 21 21 36

NETTOYAGE

CBI Facilities 17 rue Dufays
06 88 07 69 51

ASSURANCES

Groupama 6 rue Dufays
03 87 05 10 97

MMA 6 rue Blahay
03 87 01 10 83

Allianz 48 A rue de Metz
03 87 05 10 24

Gan Assurances 8-10 rue Maréchal Joffre
03 87 05 11 56

TRANSPORTS

Transport Pernet 18 avenue Maréchal Foch
09 77 53 18 97

Antoni voyage 12 avenue Napoléon 1er
03 87 39 08 12

AMBULANCES

Hunault 5 rue de la verrerie
03 87 05 27 37

AIDE A DOMICILE

Avec 8 avenue Napoléon 1er
03 87 05 22 91





Association des Amis de l'orgue de Château-Salins

L'orgue comporte 46 jeux bien personnalisés qui se partagent le positif, le grand orgue, le récit et la pédale. Les accouplements élargissent le champ déjà étendu des timbres et des couleurs de l'orgue. Les deux combinaisons libres enrichissent les possibilités de registration et facilitent le travail du tireur de jeux.

L'harmonisation de l'instrument a été complètement retravaillée, afin de lui conserver un tempérament en rapport avec son magnifique buffet du XVIII^e et la musique française ou baroque, tout en lui conservant l'aptitude à restituer avec un égal bonheur la musique de toute époque, qu'elle soit classique, romantique ou contemporaine.

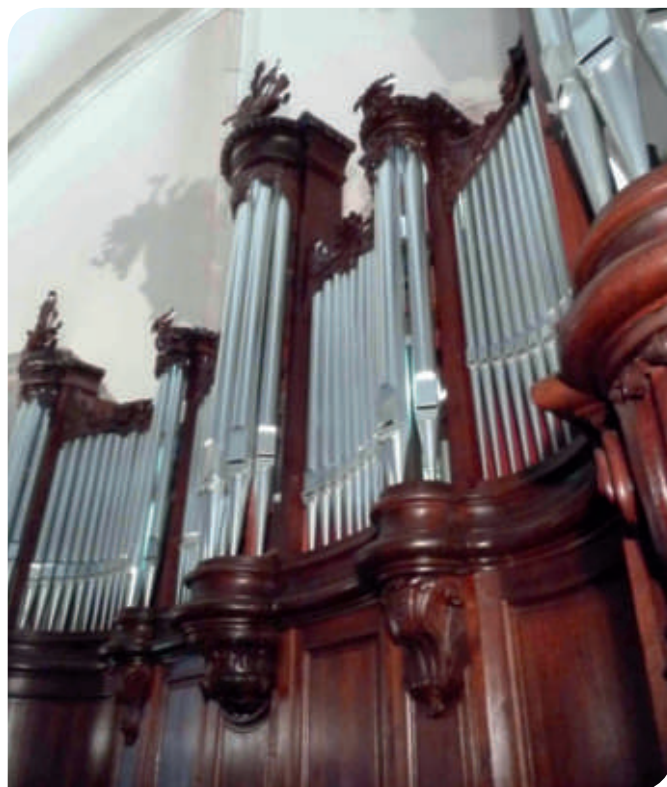
Après la guerre de 1939-1945, l'orgue de l'église de Château-Salins était fort endommagé.

C'est Hæpfer qui reçut la commande de la restauration de l'instrument. Il fut assisté par Ermann pour l'électrification de l'orgue. C'est Gaston Litaize qui assura l'inauguration de l'orgue en 1961. Il fut l'un des pionniers de l'orgue de plein vent, attirant de nombreux organistes, mais l'usure du temps et le manque d'entretien le rendirent peu à peu muet.

En 1995, le Président de la Fabrique rencontra Michel Gaillard, facteur d'orgue pour la manufacture Bernard Aubertin, il décida de lui confier la restauration de l'instrument afin d'améliorer sa sonorité. De nombreux donateurs ainsi que la commune, participèrent financièrement à cette résurrection spectaculaire. De nombreux organistes sont venus apprécier les qualités de cet orgue extraordinaire.

Suivant les conseils de Michel Gaillard, une association fut créée en 1995 afin de maintenir l'orgue dans son état, et un contrat d'entretien a été signé conjointement par la Ville de Château-Salins.

En 2019, la Municipalité a décidé de prendre en charge la restauration de cet instrument. Le "relevage de l'orgue" consiste à déposer la totalité de la tuyauterie de l'instrument et à la dépoussiérer par soufflage. Le buffet a eu droit à un sérieux toilettage



redonnant aux boiseries leur éclat du XVIII^e siècle. Présidée par Dominique Klein, l'association fêtera ses 30 ans l'année prochaine. Elle continue à programmer plusieurs concerts par an.

Site internet : www.orgues-chateau-salins.fr



JEUNESSE

Atelier "choisis ton menu" à la cantine !

Les enfants du périscolaire qui le souhaitaient ont pu participer à un atelier autour de l'équilibre alimentaire avec la diététicienne d'Elior, notre prestataire de restauration collective.

Au cours de cet atelier, ils ont découvert les différentes catégories d'aliments et ce qu'ils apportent à notre organisme. Puis, ils ont eu l'occasion de proposer 4 menus pour la cantine scolaire, deux menus classiques, un menu "plaisir", et un menu végétarien.

Leurs menus seront servis à la restauration scolaire entre mars et juin.



Centre jeunesse

Le centre de loisirs sur le thème "Un dîner presque parfait"

Par équipe et avec un budget limité, les jeunes devaient réaliser un repas pour 15 personnes, une décoration de table et une animation sur le thème "les pays du monde".

Les jeunes sont partis découvrir les spécialités culinaires des pays asiatiques et du Maghreb avec également une escale au Québec et aux Etats-Unis !

Pour la plupart des jeunes, faire une entrée, un plat et un dessert fut une première !

Les jeunes apprentis cuisiniers ont découvert les saveurs et la culture d'autres pays et ont échangé sur ces différences riches en apprentissages.

Les jeunes ont réalisé un voyage autour du monde, riche en nouvelles découvertes pour une semaine "presque parfaite".

Ça joue au centre aéré Toy Story !

During les vacances d'hiver, la semaine de centre aéré était consacrée au thème de Toy Story. Pour cette semaine de vacances autour du jeu et des jouets, 40 enfants de 3 à 11 ans ont pu s'essayer à différents jeux collectifs et de société ainsi que fabriquer des jeux surdimensionnés (ex. Monsieur Patate, Baby foot miniature, jeu de lancer...) pour y jouer tous ensemble. Ils ont profité de la "Fabrique de jouets" un espace où ils avaient accès à du matériel de récupération et divers matériaux (papier, colle, peinture, laine...) afin de réaliser leurs propres jeux et jouets. Deux sorties ont été proposées, la première pour la diffusion du dessin animé Toy Story 1, et la seconde à la découverte des poules, pigeons, canards et lapins de la foire avicole. La semaine s'est achevée avec deux grands jeux : un escape game pour les 6-11 ans, et un grand jeu de l'oie pour tous, récompensés par des bonbons pour le plaisir des enfants !



Plan canicule

Si vous avez plus de 65 ans (ou 60 ans si vous êtes en situation de handicap), vous êtes concerné par le plan canicule. Mis en place depuis 2004, après la tragédie sanitaire de 2003, ce plan consiste à activer, sur déclenchement des autorités de l'Etat, l'intervention des services sociaux et sanitaires au domicile des personnes fragiles. A ce titre, le CCAS de la commune est tenu de tenir un registre ouvert aux personnes âgées ou handicapées.

Vous serez sollicité avant l'été par un courrier qui vous demandera de vous inscrire sur ce registre.

Une fois inscrit, et si les circonstances l'exigent, vous serez contacté individuellement par téléphone ou directement chez vous par les agents de la Mairie et par notre agent de convivialité.

Cette inscription est volontaire et, bien sûr, non obligatoire. Cependant, ceux qui se souviennent de la canicule 2003, comprendront aisément l'intérêt de cette démarche.

Nos services pourront intervenir en cas de problème grave, même si vous n'êtes pas inscrit sur ce registre, et c'est pour cela que nous devons être attentifs aux personnes qui nous entourent et signaler toute situation d'urgence que nous pourrions constater.

La solidarité entre les générations et entre tous les concitoyens de notre cité est indispensable pour préserver le "bien vivre à Château-Salins".

Contacts :

Mairie de Château-Salins au 03 87 05 10 52

CCAS (Stéphanie) au 06 21 52 02 12

Etiquettes de boîte aux lettres

Pour une meilleure distribution de votre courrier par les services de la poste, n'hésitez pas à vérifier vos étiquettes de boîte aux lettres. Celles-ci doivent être lisibles et indiquer votre nom.

Aidants Connect

Depuis début mars, la collectivité dispose d'un nouveau service pour ces usagers "Aidants Connect". Ce service gratuit, permet d'accompagner toute personne ayant des difficultés dans les démarches administratives.

A l'aide des identifiants France Connect, l'agent et l'utilisateur définissent les démarches à effectuer ensemble, d'une manière sécurisée. Ainsi, l'agent pourra vous accompagner sur les sites de la CAF, de la Sécurité Sociale, des impôts, de l'ANTS, de la MSA, France travail et bien d'autres.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie, notre agent de convivialité et prendre rendez-vous au 06 21 52 02 12

Relais Amical Moselle et Rhin

Le Relais Amical Moselle et Rhin est une association parrainée par le groupe Malakoff, un acteur majeur du système de retraite français.

Elle propose des interventions menées par des bénévoles, au profit des personnes adultes pour lesquelles un besoin d'accompagnement spécifique et individuel dans les savoirs de base a été identifié.

Les personnes ayant besoin d'une remise à niveau de ces savoirs et ceux en situation d'illettrisme ou non-maîtrise de la langue française, peuvent bénéficier des

aides du Relais Amical. L'association les accompagne pour une bonne intégration sociale ou familiale, et les aide dans leur insertion professionnelle.

Les séances sont hebdomadaires ou plus fréquentes en fonction de la demande et des disponibilités des bénévoles.

Inscription auprès du CCAS de 14h à 16h, tous les vendredis.





**19-23
AOUT**

**8-12
JUILLET**

STAGES MULTI-ACTIVITÉS

Organisés par la Mairie de Château-Salins et le Dojo du Saulnois

ACTIVITÉS:

- Karting à Nancy
- Trampoline Park
- Laser Game
- Sortie à Nigloland
- Acrobranche et tyrolicable à Pierre Percée
- VTT et Biathlon à la Bresse



40 places/semaine
inscription
le samedi 22 juin
au périscolaire la Courte Echelle,
4 rue des Braissettes
Château-Salins
de 9h à 12h
(avec le carnet de santé de l'enfant et
l'assurance responsabilité
civile)

**Tarifs: 120 euros jeunes de Château-Salins
150 euros jeunes des communes extérieures**

Les activités des deux semaines sont identiques

contact semaine Juillet : 06.15.21.80.29 (Yannick)

contact semaine Aout : 07.83.24.01.37 (Marion)

